

# Fiche produit

PÉRÉNIM 101 (cotisations variables) et 102 (cotisations fixes)

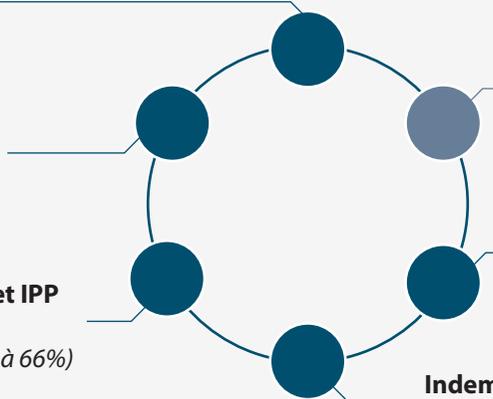
## Garanties et options

## Points forts

### Décès et PTIA

Décès, PTIA + IPT et ITT  
(IPT : taux contractuel d'incapacité ≥ à 66%)

Décès, PTIA + IPT et ITT et IPP  
(IPP : taux contractuel d'incapacité > à 33% et < à 66%)



### Rachat des MNO\* en option

\*Maladies Non Objectives dorsales et psychiatriques

### IP PRO

(combinaisons multiples au choix avec DC PTIA ITT IPT IPP)

### Indemnisation forfaitaire

(non limitée à la perte de salaire)

Un Questionnaire de Santé Unique pour tous les postulants

Incapacité et invalidité pour les inactifs à l'adhésion

Garantie IP PRO (professions libérales, médicales et paramédicales)

Remboursement de l'IPT et de l'IP PRO sur la base du CRD

Fin de garantie au 90<sup>ème</sup> anniversaire en décès

Irrévocabilité des garanties

## Formalités contractuelles

Capitaux à assurer	≤ 150 000 €	> 150 000 € à ≤ 250 000 €	> 250 000 € à ≤ 500 000 €	> 500 000 € à ≤ 1 000 000 €	> 1 000 000 € à ≤ 1 500 000 €
≤ 45 ans					
> 45 ans ≤ 55 ans	QSU		QSU+RM+PS+Cotinine urinaire+ECG		
> 55 ans ≤ 65 ans					
> 65 ans ≤ 75 ans	QSU+RM		QSU+RM+PS+Cotinine urinaire		QSU+RM+PS+Cotinine urinaire+ECG+PSA
> 75 ans					

QSU : Questionnaire de santé Unique

RM : Rapport d'examen médical

PS : Numération formule sanguine, vitesse de sédimentation, numération plaquettaire, glycémie à jeun, triglycérides, cholestérol total et HDL – LDL, créatinine, débit de filtration glomérulaire, acide urique, gamma GT, transaminases (ASAT, ALAT), sérologie HIV 1 et 2, sérologie de l'hépatite B (antigène HBS) et de l'hépatite C (anticorps anti VHC)

PSA : Prostatic spécifique antigen, et le rapport PSA Libre/PSA total pour les hommes

ECG : Electrocardiogramme de repos avec les tracés datés et identifiés (nom, prénom, date de naissance) et son compte-rendu, accompagné du rapport d'examen médical complété, daté, signé et cacheté par le cardiologue.

Cotinine Urinaire : Dosage de la cotinine urinaire pour les non fumeurs

Durée de validité des formalités médicales : 12 mois, sauf QSU (valide 6 mois)

## Caractéristiques des prêts



### TYPE DE PRÊT

Prêts amortissables, par paliers, in fine ou relais



### DURÉE MAXIMALE

40 ans



### MONTANT MINIMUM

Aucun



### MONTANT MAXIMUM

1 500 000€

## Limites d'âge

Calcul de l'âge : millésime

	Adhésion	Fin de garantie
Décès	< 85 ans	90 <sup>ème</sup> anniversaire
PTIA	< 70 ans	70 <sup>ème</sup> anniversaire
ITT et IPT et IPP	< 65 ans	70 <sup>ème</sup> anniversaire

## Prise en charge des sinistres

Couverture décès accidentel

60 jours max. dès l'adhésion\*

Délai de déclaration maximum (sauf décès)

120 jours

Franchise

90 jours

Délai de rechute (sans appliquer une nouvelle franchise)

60 jours

Territorialité

Monde entier\*

Exonération des cotisations en cas de sinistre

Oui

\* Dans certaines limites prévues aux conditions générales.

Les garanties sont accordées sous réserve des conditions d'acceptation de l'assureur, et dans les limites et exclusions figurant au contrat.



Document non contractuel, réservé à un usage interne et exclusif du distributeur inscrit à l'Orias et partenaire d'iAssure. Seule la responsabilité du partenaire d'iAssure pourrait être engagée dans le cas d'une utilisation non conforme de ce document. Dans cette hypothèse iAssure décline toute responsabilité.

iAssure, société par actions simplifiée au capital social de 100 000 Euros, dont le siège social est situé 3, rue Victor Schoelcher - Bâtiments E et F - 44800 ST-HERBLAIN, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 524 114 600 RCS Nantes - n° ORIAS 10057441

